

## **Les Séjours**

### **Pour les seniors :**

Chaque année, un programme de séjours est établi à l'attention des seniors orlysiens.

Les séjours organisés par le Centre communal d'action sociale (Ccas) proposent de découvrir toutes les richesses et les charmes de nos régions grâce à des voyages en pension complète et à des tarifs préférentiels. Ils seront des moments uniques pour s'évader, se détendre, découvrir de nouveaux paysages et de nouvelles saveurs. Des séjours dans les équipements municipaux en province peuvent aussi être organisés.

### **Renseignements :**

Ccas : [01.48.92.52.17](tel:01.48.92.52.17) / [01.48.92.21.30](tel:01.48.92.21.30)

### **Pour les personnes peu autonomes :**

Des mini-séjours sont organisés pour les personnes les moins autonomes (seniors et adultes handicapés). Entre trois et quatre jours en pension complète, ces mini-séjours sont organisés de manière à trouver des lieux et des activités adaptés, avec des trajets réduits.

## **Aide aux départs en vacances**

### **Pour les familles orlysiennes :**

Depuis 2014, le Ccas met en place un dispositif d'accompagnement des projets de vacances pour les familles orlysiennes. Pour tous renseignements sur le dispositif et sur les modalités de participation, contactez le Ccas au Ccas : [01.48.92.52.17](tel:01.48.92.52.17) ou au [01.48.92.21.30](tel:01.48.92.21.30)